

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Lundi 30 juin 2025 à 19h00

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 23 Votants : 27

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le mardi 24 juin 2025 s'est réuni le lundi 30 juin 2025 à 19 heures 00, en présentiel dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en séance publique, sous la présidence de M. Joël HOCQUELET, Maire de Marmande.

Présents : HOCQUELET Joël, Maire, CILLIERES Charles, CARUHEL Maud, SORIN Christian, VERDIER Françoise, CHASTAING Séverine, CARDOIT Patrick, NOSMAS Karen, PASCAL Alain, Adjoints. FEYRIT Jean-Claude, BOURBON Jean-Claude, DUBRANA Didier, LE BRIS Alain, BORDERIE Sophie, BOULITEAU Bernard, GASSER Anne-Laure, FEYRIT Pierre, BONNET Gilbert, CALZAVARA Martine, HAY Florence, DUBOURG Jean-Luc, FRANCIS Stéphane, PERALI Valérie, Conseillers Municipaux.

Absents ou excusés : MILHAC Michel, FIGUES Fatima, BLANCHARD Stéphane, MARTIN Dominique, MARCHAND Emmanuelle, FIGUEIRA Muriel, ROQUES Loréline, GUILBAUD Valérie, BALLEREAU Marie-Catherine, PREVOT Jérémie.

Pouvoirs : de BLANCHARD Stéphane à NOSMAS Karen, de ROQUES Loréline à CHASTAING Séverine, de BALLEREAU Marie-Catherine à CALZAVARA Martine, de PREVOT Jérémie à FRANCIS Stéphane

G.20

Attribution de subventions aux associations à caractère social pour l'année 2025

Considérant les dépôts de demande de subvention d'associations à caractère social pour l'année 2025, après étude de chacun d'eux en respectant l'enveloppe dédiée à cette dépense au budget principal.

Il est proposé au conseil municipal d'attribuer aux différentes associations présentant « un intérêt public local » les subventions au titre de l'année 2025 selon le tableau ci-dessous :

Nom des associations bénéficiaires	Subvention de fonctionnement
Resto du cœurs	1 500,00 €
Association don du Sang bénévole de Marmande	450,00 €
Trisomie 21 Lot-et-Garonne	500,00 €
Conférence Saint-Vincent-de-Paul	2 000,00 €
Les aînés du foyer Constantin	400,00 €
Secours Catholique	1 000,00 €
ASSAD	5 000,00 €
ADOT 47	150,00 €
Repartie du bon pied (SOS surendettement)	2 000,00 €
Banque alimentaire	8 000,00 €
FNATH	100,00 €
Agir Cancer en Marmandais	500,00 €
SOS Accueil Femmes Enfants	1 500,00 €
Voyage en Terre Atypique	300,00 €
A vélo sans âge	500,00 €
France Alzheimer	300,00 €
TOTAL	24 200,00 €

**Le Conseil Municipal
après en avoir délibéré :**

- Décide** d'attribuer les subventions 2025 suivant le détail ci-dessus
- Précise** que le versement des subventions ne pourra être effectué qu'après signature par les associations du contrat d'engagement républicain et production du bilan financier et des comptes de l'exercice écoulé de l'association du bilan financier et des comptes de l'exercice écoulé de l'association
- Dit** que les crédits seront prévus au budget primitif 2025, article 65478

Votants : 27 - Abstentions : 00 - Exprimés : 27
Contre : 00 - Pour : 27 - Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Marmande le 30 juin 2025

Le secrétaire de séance
Charles CILLIERES



Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET



Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 03/07/2025
et de sa transmission au contrôle de légalité le 03/07/2025.

Le Secrétaire de séance
Charles CILLIERES



Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET

